

UN JALON IMPORTANT EN 2018!



Les citoyens, les industries, les commerces et les institutions du Québec ont de quoi être fiers en cette fin d'année 2018! Ensemble, ils ont contribué à ce que plus de 100 000 tonnes métriques de produits

électroniques désuets soient détournés des sites d'enfouissement depuis la mise en place du programme.

Le Programme québécois de récupération et de valorisation des produits électroniques, mieux connu sous le nom **Recycler mes électroniques^{MC}**, souligne en effet un jalon important de son histoire cette année, ayant franchi le cap des 100 000 tonnes métriques de produits électroniques désuets récupérés depuis ses débuts en 2012, soit plus de 13 millions d'appareils!

Mis en œuvre par l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec), organisme de gestion reconnu par RECYC-QUÉBEC, le programme offre à la population une solution simple, gratuite et sécuritaire pour se départir de ses **Serpuariens^{MD}** tout en leur donnant l'assurance que leurs produits électroniques en fin de vie utile :

- n'aboutiront pas dans les sites d'enfouissement;
- ne seront pas exportés illégalement ou manipulés de façon négligente;
- seront recyclés conformément aux normes environnementales les plus strictes et aux plus hauts standards de l'industrie.

DE PRÉCIEUSES RESSOURCES RÉCUPÉRÉES

Aujourd'hui, il est impossible d'envisager un monde sans produits électroniques, mais il est primordial d'en disposer de façon responsable et écologique. Ces produits ne devraient jamais finir dans la poubelle, ni dans le bac de recyclage, ni en bordure de rue.

Une grande partie des matières qu'ils contiennent, comme l'or, le cuivre et l'argent, peut être réutilisée afin de fabriquer de nouveaux produits. Le recyclage d'appareils électroniques est donc un geste simple qui permet de récupérer ces précieuses ressources au lieu d'avoir à les extraire du sol, et ce, à grand coût pour l'environnement.

Par exemple, pour obtenir une tonne de cuivre, il faut seulement 14 tonnes de déchets électroniques recyclés au lieu de 80 000 tonnes de matières extraites du sol. Afin de préserver nos ressources naturelles, le recyclage est une avenue plus efficace et plus écologique que l'exploitation minière traditionnelle.

UN GRAND MERCI AUX MUNICIPALITÉS

Le succès du programme passe par un effort collectif et l'ARPE-Québec tient à remercier les municipalités qui participent à son programme et qui encouragent leurs citoyens à poser le bon geste afin de protéger notre environnement et notre planète.

Près de 40 % des points de dépôt officiels au Québec sont des installations municipales. En adhérant au programme **Recycler mes électroniques^{MC}** de l'ARPE-Québec, les municipalités :

- favorisent l'accessibilité à un vaste réseau de récupération et de valorisation des produits électroniques en fin de vie utile;
- démontrent leur engagement envers la protection de l'environnement;
- participent à réduire leur empreinte écologique;
- réduisent les coûts liés à l'enfouissement;
- contribuent à l'atteinte des objectifs environnementaux établis par le gouvernement du Québec;
- permettent que des milliers d'appareils électroniques évitent les sites d'enfouissement chaque année et que de précieuses ressources soient récupérées pour la fabrication de nouveaux produits, évitant ainsi de puiser dans nos ressources naturelles. ◀